

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2024

### Convocation du 8 octobre 2024

« J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal le mercredi 16 octobre 2024 à 19 heures, salle du conseil et des mariages - contour de l'Eglise »

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Procès-verbal du 24 juin 2024,
- 2 - Représentant CLI,
- 3 - Instauration d'une participation au financement des contrats pour le risque santé,
- 4 - Instauration d'une participation au financement des contrats pour le risque prévoyance,
- 5 - Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,
- 6 - Lotissement « Les Primulas » - dossier contentieux,
- 7 - Questions diverses à caractère non décisionnel.

**Etaient présents** : MM. Francis ALLIBERT, Claire CHANCELIER, Stéphane COLAERT, Stéphane DECAD, Laurence DECOCKER, Angélique FOUCKE, Ludovic LE CORRE, Geoffrey LEMOYNE, et Alicia PRUVOST.

**Etaient excusés** : M. Patrice VERMERSCH et Mme Irène LEDEIN

### **Etaient représentés par pouvoir :**

M. Christophe BLONDEEL représenté par Francis ALIBERT  
M. Christiant MASINGUE représenté par Stéphane COLAERT  
M. Antoine MENEBOO représenté par Alicia PRUVOST

**Secrétaire de séance** : M. Ludovic LE CORRE

**Début de la séance** : 19h00

### 1) **Approbation du procès-verbal du 24 juin 2024**

**Vote à l'unanimité.**

### 2) **Représentant CLI**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de désigner, pour la commune de Crochte, un représentant titulaire et un suppléant à la CLI (Commission Locale d'Information) de la centrale nucléaire de Gravelines.

Monsieur le Maire propose la désignation de Monsieur Ludovic LE CORRE (titulaire) et de Madame Laurence DECOCKER (suppléant).

Le conseil municipal décide de désigner Monsieur Ludovic LE CORRE représentant titulaire et Madame Laurence DECOCKER représentant suppléant.

**Vote à l'unanimité.**

**3) Instauration d'une participation au financement des contrats pour le risque santé**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque santé dans le cadre de la convention de participation et de l'accord collectif conclus par le CDG 59.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avis du comité social territorial.

Monsieur le Maire propose de fixer une participation mensuelle de 15.00 € par agent.

**Vote à l'unanimité.**

**4) Instauration d'une participation au financement des contrats pour le risque prévoyance**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation et de l'accord collectif conclus par le CDG 59.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avis du comité social territorial.

Monsieur le Maire propose de fixer une participation mensuelle de 7.00 € par agent.

**Vote à l'unanimité.**

**5) Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN**

Monsieur le Maire fait lecture des communes demandant leurs adhésions pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'incendie » et des communes demandant leurs adhésions pour la compétence « Eau Potable ».

**Vote à l'unanimité.**

**6) Lotissement « Les Primulas » - dossier contentieux**

Monsieur le Maire expose le problème rencontré avec la société NOREADE qui n'a pu intervenir faute de rétrocession du lotissement « Les Primulas ».

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré l'avocat de la commune, qu'un dossier en contentieux avait déjà été ouvert et que des sanctions administratives avaient été instituer mais sans suite à notre connaissance à ce jour.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil pour reprendre le dossier.

**Vote à l'unanimité.**

7) Cadeaux de fin d'année

Monsieur le Maire propose la révision du montant (cadeau de fin d'année) attribué aux agents de la collectivité à savoir 40.00€ par trimestre.

Vote à l'unanimité.

8) Questions diverses à caractère non décisionnel

Monsieur le Maire :

- Concernant Michel HAELEWYN, comme vous le savez ce dernier est en arrêt Maladie suite à une opération de l'appendicite avec des complications, de plus, à l'hôpital il a eu le COVID.  
Actuellement, il est en arrêt jusqu'au 4 novembre 2024.
- Sachez que j'ai mis fin au contrat CDD de Monsieur Benoit HOUTEER faisant suite à trop d'absentéisme non justifié, rupture d'un commun accord.
- J'avais prévu de vous faire une présentation du projet de la nouvelle salle communale mais suite à de nouvelle modification et en concertation avec Monsieur Antoine MENEBOO, nous vous proposons de reporter cette présentation à la prochaine réunion.
- Concernant ce projet, sachez que lundi 14 octobre a eu lieu une réunion avec l'AMO et le bureau d'étude afin de trouver des économies de façon à respecter l'enveloppe initiale qui est d'environ 900K€/HT sans pour cela dénaturer le projet.  
Le 30 octobre, une réunion est programmée concernant le photovoltaïque et le retour du bureau d'étude faisant suite aux modifications du projet dans le cadre des économies.
- Territoire d'Energie Flandre (anciennement SIECF) demande de vous transmettre pour votre complète information une copie du rapport annuel.

L'assemblée délibérante en prend acte.

- Concernant le développement de territoire, je vous transmets également une brochure sur le transport à la demande qui sera effectif à partir du 6 novembre 2024, merci à la Communauté de Commune des hauts de Flandre pour ce confort de vie mis à la disposition des concitoyens.

L'assemblée délibérante en prend acte.

- Je vous sou mets pour avis de passer la parcelle 757 de zone UD3 en zone UD4.  
Cette parcelle est située à la sortie du village vers PITGAM sur la droite, elle appartenait, jadis, à Monsieur KICKEN.

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2024

La parcelle est classée au PLUI en zone UD3 ce qui veut dire que les constructions doivent se faire au minimum à 5ml de la route, je vous propose de la classée en zone UD4.

Ce qui veut dire que les constructions doivent se faire à 10 ml de la route.

A mon sens, ce qui est plus judicieux cela permet du stationnement en suffisance devant les futures propriétés.

### Approbation à l'unanimité.

- Monsieur le maire informe le conseil qu'il a fait un courrier concernant le stationnement gênant du camping-car route du collège.  
Les propriétaires ont été très compréhensifs et vont y remédier pour ce samedi 19 octobre 2024.
- Monsieur le Maire Informe également qu'un autre courrier recommandé avec AR à était émis ce jour, concernant l'état déplorable de la parcelle contour de l'église.
- Monsieur le maire informe que, suite aux problèmes ponctuels de personnel, il a fait appel à Flandre insertion afin d'avoir un renfort d'effectif de façon à entreprendre des travaux d'entretiens communal.  
Ces derniers sont surbookés, il s'est donc retourné vers la régie de quartier de Grande-Synthe (insertion) bien qu'un peu plus onéreux !  
Ils ont pour mission le taillage des haies et des arbres contour du l'église. Sachant que Flandre Insertion intervient du 21 au 24 octobre pour le nettoyage du cimetière et autre.
- Monsieur le Maire informe qu'il repeindra avec une employée communale la salle de classe des maternelle 1<sup>re</sup> semaine des vacances scolaire.

### \*Point sur les travaux :

- Monsieur le Maire informe :
  - Normalement sauf intempérie, à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre, l'entrée du village côté Steene sera refaite. Prolongation du trottoir et mise en sécurité des piétons.
  - Un vidéophone a été installé dans le cadre du plan communale de sauvegarde et du plan anti intrusion de l'école.
  - L'éclairage de la classe CP, CE1 a été restauré.
  - Les canalisations d'eau vanne ont été débouchées.
  - La commune a investi dans l'achat de matériel, meubles, vélos, trottinettes, chaises, matériel de motricité, auprès de la CUD. Matériel d'occasion mais en excellent état ayant pour valeur environ 6000€ au tarif de 501€.
  - L'entretien des espaces vert continu, malgré les difficultés du moment.
  - Le curage des fossés côté Paradis Straete jusque-là voie romaine et à la suite côté Polinckhove Straete jusqu'au passage à niveau côté SOCX est en cours.

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2024

- Le projet de d'aire de croisement sur la Meuninck Straete sur la droite avant le virage en allant vers Bissezele a été vue avec la CCHF. Ces travaux devraient voir le jour en fin d'année ou début d'année prochaine.
- Le souci des résidents du 3 Mulle Straete concernant le ramassage des ordures ménagères a été solutionné, d'ailleurs les intéressés ont reçus un courriel explicatif sur le sujet.

### Monsieur Ludovic Le Corre :

Information suite au conseil d'administration de l'école :

#### **Effectif année en cours : 63 élèves**

Classe 1 : 20 -> TPS : 1 PS : 7 MS : 7 GS : 5

Classe 2 : 21 -> CP : 10 CE1 : 11

Classe 3 : 22 -> CE2 : 9 CM1 : 6 CM2 : 7

#### **Prévisions pour l'année prochaine : 62 élèves**

Cycle 1 : 21 -> TPS : 4, PS : 3, MS : 7, GS : 7

Cycle 2 : 26 -> CP : 5, CE1 : 10, CE2 : 11

Cycle 3 : 15 -> CM1 : 9, CM2 : 6

Seules deux écoles de la circonscription ont le privilège le fait d'avoir un intervenant en flamand une fois / semaine pour 45 minutes.

Crochte accueille l'enseignante Mme Lescieux les jeudis de 15h15 à 16h.

Les CM1 et les CM2 suivent le cours de flamand, les Ce2, font anglais avec Mme Vichery.

10 séances de piscine sont programmées à Linéo du 28 novembre 2024 au 27 février 2025 avec les GS/ CP/CE1/CE2/ CM1/ CM2.

Tous les jeudis matin de 10h50 à 11h30 dans l'eau

Les CE2 CM1 CM2 partiront en classe de neige à Albiert du 28 février 2025 au 07 mars 2025.

L'école a participé à l'opération nettoignons la nature le vendredi 04 octobre 2024 et a ramassé 30kg de déchets dans le village.

La fête de l'école se déroulera le vendredi 27 juin 2025 (le soir).

Peu de personnes lors de la journée du patrimoine le 21 septembre où nous avons organisé une exposition photos sur l'histoire de Crochte.

### Madame Claire Chancelier :

### Monsieur Stéphane Decad :

### Madame Angélique Foucke :

### Madame Alicia Pruvost :

### Madame Laurence Decoker :

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2024

### Monsieur Geoffrey Lemoyne :

Retour sur les événements depuis le dernier conseil :

- La fête de la musique réalisée fin juin a été un succès bonne participation et le feu d'artifice a beaucoup plu.
- Au niveau de la kermesse de l'école le lendemain a été très calme.
- Le forum des associations a été annulé à 15 jours de la manifestation suite aux désistements des certaines associations.
- Le 31 août 2024, le 1<sup>er</sup> tournoi organisé par Crochte Pétanque a bien marché.
- Début septembre une action citoyenne a été organisée par l'association Crochte Pétanque pour le nettoyage de l'église et de ses abords.
- Le 29 septembre 2024, bonne participation et bonne ambiance lors du passage du marathon de la bière dans la commune.

A venir :

Le 30/10 : Soirée halloween avec la Tiot Mouss'Tach

Le 02/11 : Soirée Couscous organisé par Crochte Pétanque

Le 09/11 : défilé de la Saint Martin avec concours de betterave

Le 30/11 et 01/12 Marché de Noël en association avec Krokt'amis

Cette année, le colis de Noël pour les aînés sera composé de produits festifs.

Monsieur Becuwe Benoit a fait don pour les associations d'un congélateur coffre en état de fonctionnement.

### Monsieur Francis Alibert :

En lien avec le service culture de la CCHF et Le Bateau Feu, une séance de lecture à voix haute sera réalisée le dimanche 26/01/2025 dans la commune. En février 2025 un atelier lecture sera également organisé.

**Fin de séance : 20h15**

Le Maire  
Stéphane COLAERT

Le Secrétaire  
Ludovic LE CORRE